Haute école de santé Genève

Domaine Santé			Filière physiothérapie
Activités du membre supérieur			
Caractéristiques du module			
Code : S.PH.371.1007.F.22 Année académique : 2022-2023	Degré d'études : ⊠ Bachelor ☐ Master Année d'études : ⊠ 1ère ☐ 2ème ☐ 3ème		Crédits ECTS : 4
	pe : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020		☐ Module facultatif , du règlement sur la formation de base
Organisation temporelle :			☐ Semestre d'automne☑ Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	⊠ Français	Allemand	☐ Anglais
2. Prérequis			
☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir s	suivi le/les modules	☑ Pas de prérequis	Autres :
3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés			
Références: Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante fr.pdf Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan; RS 811.21; état le 1er février 2020). Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan; RS 811.212; état le 1er février 2020).			
Rôles majeurs exercés ☑ Rôle d'expert-e ☑ Rôle de communicateur-rice ☐ Rôle de collaborateur-rice	☐ Rôle de leader ☐ Rôle de promote	eur-rice de la santé	 ⊠ Rôle d'apprenant et de formateur-rice □ Rôle de professionnel-le
 Compétences principales Rôle d'expert-e A1 Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie A2 Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations. A3 Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée. A4 Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention. A5 Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources. Rôle communicateur-trice B1 Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents 			

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir les connaissances de base en anatomie concernant des activités du MS.
- Evaluer quantitativement et qualitativement des activités du MS en les observant, analysant et quantifiant.
- Evaluer les fonctions et structures nécessaires à la réalisation des activités.
- Enseigner et appliquer des techniques d'interventions en lien avec des activités du MS

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Fondements et savoirs: anatomie descriptive du membre supérieur (ostéologie, myologie, nerveuse, palpatoire), anatomie fonctionnelle du membre supérieur, cinésiologie d'activités du membre supérieur (en chaîne ouverte, chaîne fermée)
- Evaluation : observation et analyse d'activités du membre supérieur (situations emblématiques), cinésiologie fonctionnelle (quick test, préhension), techniques d'évaluation de la force (testing musculaire) et de la mobilité (biométrie)

Page 1/2



h e d s

Haute école de santé Genève Descriptif de module

membre supérieur Raisonnement clinique : génération d'hypothèses Recherche : analyse critique d'articles sur les propriétés des mesures de tests cliniques
Formes d'enseignement et d'apprentissage Enseignement à distance Enseignement présentiel interactif Enseignement co-modal E-learning Cours pratiques Cours pratiques Pratiques Simulées Pratiques simulées Travail personnel Travail personnel dirigé, travaux de groupe Autres Exigences de fréquentation : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29-34).
5. Modalités d'évaluation et de validation
L'évaluation du module repose sur :
A. Un examen oral, type ECOS
B Examen écrit
Période : semaine 27 de l'année civile 2023
La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.
6. Modalités de remédiation et de répétition
Remédiation ☑ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation • Modalités: - si la note du module est insuffisante, les parties dont la note est inférieure à 4 sont remédiées
Période : semaines 35 et 36 de l'année civile 2023
La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.
Répétition
En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif-
7. Bibliographie principale
Se référer au syllabus
8. Responsable de module
Responsable : Yvan Leuridan
Enseignants : Se référer au planning et/ou au syllabus
Descriptif validé le 19 janvier 2023 par Ruth Schmid Responsable de la filière

Interventions: techniques d'interventions passives (mobilisation passive, massage) et actives (PNF, CF, renforcement, étirement) du

